



L'Agence Publique de Gestion Locale (APGL) (Pyrénées-Atlantiques – Pau)

Syndicat mixte regroupant la plupart des communes et des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale du département des Pyrénées-Atlantiques auxquels son équipe apporte une expertise et une assistance dans les domaines technique (bâtiment, voirie et réseaux), juridique, informatique et de l'urbanisme. Les agents de la structure sont les partenaires privilégiés des élus et des services pour mettre en œuvre leurs projets.

Recrute au sein du Service Intercommunal Territoires et Urbanisme

qui apporte aux collectivités adhérentes une assistance en matière d'urbanisme et de développement territorial,

Un(e) chargé(e) ou assistant(e) d'études en urbanisme H/F à temps complet (contrat à durée déterminée de 12 mois)

Envie d'intégrer une structure unique en France et une équipe aux compétences variées, jeune et dynamique, envoyez votre candidature, comprenant une lettre de motivation manuscrite, un curriculum-vitae ainsi qu'une copie des diplômes et des formations, avant le 25 juin 2023, par courriel à recrutement@apgl64.fr.

Sous l'autorité du chef de service et en collaboration avec d'autres chargés d'études, il ou elle apportera conseil et assistance aux collectivités en urbanisme dans le cadre de procédures d'élaboration ou d'évolution de documents d'urbanisme (PLU(i), déclarations de projet...), le cas échéant dans le cadre d'une démarche intercommunale. Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, il/elle devra pouvoir assurer la conduite de ce type d'études directement auprès des collectivités.

Missions :

- Recherches bibliographiques, prospections en collectivité et synthèses de données ;
- Production de tout ou partie des études de diagnostic territorial (y compris les analyses patrimoniales, paysagères, géomatiques relatives au cadre bâti, formes et densités urbaines, au fonctionnement urbain et aux déplacements) ;
- Aide à la décision dans la définition du projet territorial (PADD de PLU(i)) et formalisation ;
- Aide à la décision et réalisation des pièces réglementaires écrites et graphiques de PLU(i) ainsi que rédaction de leur justification ;
- Participation aux études d'Orientations d'Aménagement et de Programmation ;
- Pédagogie auprès des élus sur ces thématiques, communication et concertation avec les administrés, professionnels, partenaires et personnes publiques (animation de réunions technique et de concertation) ;
- Accompagnement administratif dans les procédures.

Profil :

- Formation de niveau Bac +3 à Bac +5 en urbanisme, architecture ou aménagement ;
- Maîtrise du droit de l'urbanisme. Une première expérience dans le domaine de la planification et de la conduite de projet serait appréciée, y compris à l'échelle intercommunale ;
- Connaissance et maîtrise des enjeux urbains liés à l'aménagement des territoires (plus particulièrement ceux des Pyrénées-Atlantiques) ;
- Bonnes qualités rédactionnelles ;
- Sens du relationnel et autonomie ;
- Rigueur, méthode et sens de l'organisation ;
- Maîtrise des outils SIG (préférentiellement QGis), Adobe Illustrator, Photoshop ;
- Disponibilité (déplacements en collectivité et sur le terrain).

Conditions d'exercice et avantages :

- Permis B requis (déplacements sur l'ensemble du département) ;
- Poste basé à Pau, à pourvoir le plus tôt possible ;
- Possibilité de télétravail ;
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire (IFSE + CIA) ;
- CNAS, CAS, participation aux mutuelles santé et prévoyance,...

Dépôt des candidatures :

Les candidatures, comprenant une lettre de motivation, un curriculum-vitae et une copie des diplômes sont à adresser au plus tard le 25 juin 2023 :

Par courrier : Monsieur le Président de l'Agence Publique de Gestion Locale
Maison des Communes - Cité Administrative
Rue Auguste Renoir – CS 40609
64006 PAU Cedex

Par courriel : recrutement@apgl64.fr

Pour tout renseignement, contacter :
Christophe DORKEL (05 59 90 18 28)

Données personnelles – RGPD

Conformément à l'article 13 du RGPD, nous vous informons que les données vous concernant (CV, lettre de motivation, copies de diplômes, ...) feront l'objet d'un traitement par l'Agence Publique de Gestion Locale destiné à étudier votre candidature.

Ces données seront conservées par l'Agence deux ans après la clôture du recrutement si le poste ne vous a pas été attribué. Ce délai peut être réduit en cas de demande expresse.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit d'opposition, du droit à la limitation du traitement et à l'effacement dans le cadre permis par le Règlement Européen. Vous bénéficiez également du droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez exercer ces droits en adressant un courriel à l'adresse dpo@apgl64.fr. Un justificatif d'identité pourra éventuellement vous être demandé. S'il ne vous était pas donné satisfaction, vous avez la possibilité de saisir la CNIL.